

L'ÉGLISE ET LA MISÈRE

Durant toute sa vie mortelle, le Fils de Dieu, le Verbe incarné, n'a cessé de subir toutes les humiliations, toutes les douleurs de la pauvreté. Mais Notre-Seigneur n'a pas seulement souffert : il a encore consolé ici-bas toutes les souffrances. Il a passé sa vie à essuyer nos pleurs : il a guéri les malades, secouru les pauvres, relevé les petits ; il a aimé, il a assisté les hommes. AINSI DEVONS-NOUS FAIRE APRÈS LUI, et c'est ici qu'apparaît ce principe si fécond de l'*Imitation de Jésus-Christ* : "Regarder comme un bienfait, comme une gloire, la pauvreté et la douleur, quand elles tombent sur nous ; — les soulager chez nos frères, quand Dieu les leur inflige." Tel est le résumé de tous nos devoirs. Et tel est aussi l'abrégé de toute l'histoire de la charité catholique.

L'Église, en effet, est par excellence l'imitatrice de Jésus-Christ. L'Homme-Dieu a souffert ; l'Église souffre. Jésus-Christ a aimé et soulagé tous les hommes : l'Église, animée des mêmes ardeurs, ne fait guère que cela sur la terre. L'histoire de l'Église et l'histoire de la charité, c'est en réalité une seule et même chose.

Durant les premiers siècles de l'Église, LES PAUVRES ONT ÉTÉ SECOURUS A DOMICILE PAR LES DIACRES. Les diacres sont les mandataires, les représentants et les envoyés, ils sont l'œil et la main du chef de la Communauté chrétienne, et ce chef, c'est l'évêque. En son nom et en celui de la communauté, les diacres doivent rechercher tous les pauvres, les visiter, leur porter les vêtements, la nourriture et l'argent qui leur sont nécessaires. A Rome, la ville est divisée en sept régions, que sept diacres doivent sans cesse parcourir et évangéliser : c'est ce qu'attestent les Actes des martyrs et le *Livre pontifical*. On ne secourt point, d'ailleurs, tous les pauvres de la même manière : "Procurez de l'ouvrage aux ouvriers," dit saint Clément en sa première